



**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

334 allée Henri II de Montmorency
34954 MONTPELLIER Cedex 02

PREFECTURE DE L'HERAULT

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 MONTPELLIER Cedex 02

Montpellier, le **15 AVR. 2016**

Monsieur le Maire,

La situation financière des collectivités locales fait l'objet d'une attention soutenue des services de l'Etat qui s'inscrivent dans une logique de prévention, de conseil et d'accompagnement.

Dans cette optique, les résultats de l'exercice 2015 de votre collectivité ont fait l'objet d'un premier examen.

Nous avons eu, l'an dernier, l'occasion d'attirer votre attention sur la situation des finances de la commune de Gignac, situation qui s'est améliorée et doit être pérennisée.

A cet égard, nous restons à votre disposition, et tout particulièrement votre trésorier, pour vous fournir tous les conseils en la matière.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur départemental
des Finances Publiques

Michel RECOR

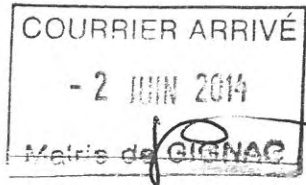
Le Préfet

Pierre POUËSSEL

Monsieur Jean-François SOTO
Maire de Gignac
Place Auguste Ducornot
34150 GIGNAC



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**DIRECTION REGIONALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

334 allée Henri II de Montmorency
34954 MONTPELLIER Cedex 02

PREFECTURE DE L'HERAULT

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 MONTPELLIER Cedex 02

Montpellier, le 14 MAI 2014

Monsieur le Maire,

La situation financière des collectivités locales fait l'objet d'une attention soutenue des services de l'Etat qui s'inscrivent dans une logique de prévention, de conseil et d'accompagnement.

Dans cette optique, les résultats de l'exercice 2013 de votre collectivité ont fait l'objet d'un premier examen.

Nous avons eu, l'an dernier, l'occasion d'attirer l'attention de votre prédécesseur sur la situation des finances de la commune de Gignac.

A cet égard, nos services prendront contact avec vous dans les prochaines semaines pour présenter l'analyse financière de votre collectivité et étudier avec vous les mesures qui permettront de restaurer progressivement sa situation financière.

Dans l'attente, nous restons à votre disposition, et tout particulièrement votre receveur municipal, pour vous fournir tous les conseils en la matière.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'Administratrice Générale
des Finances Publiques

Nadine CHAUVIERE

Le Préfet

Pierre de BOUSQUET

Monsieur Jean-François SOTO
Maire de Gignac
Place Auguste Ducomot
34150 GIGNAC